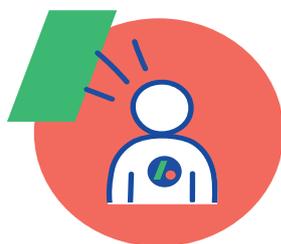


COMMUNIQUER SUR LE CAMPUS SANS TABAC

Cette fiche propose quelques conseils sur la communication liée au **lancement du campus sans tabac et à la communication au long cours.**

LE LANCEMENT DU CAMPUS SANS TABAC

Dès que l'adoption d'un campus sans tabac est décidée, il est important que la date de lancement et la décision de mettre en place un campus sans tabac (et les raisons) soient **communiquées en interne** au corps professoral, au personnel et aux étudiants.



Avant d'informer sur cette date, il faut s'assurer que les cendriers ont été retirés, que la signalétique est prête (fiche 9) , que le recrutement d'ambassadeurs a été fait (fiche 12) , et que des aides à l'arrêt du tabac sont disponibles sur le campus pour les fumeurs (fiche 11).

L'annonce du lancement du campus sans tabac peut se faire par le biais d'une réunion d'information organisée pour le personnel et les étudiants, lors de réunions de département ou d'équipes et par d'autres canaux de communication adaptés (newsletter, site Intranet, affiches, flyers).

Avant d'annoncer la date de mise en place de la politique à l'ensemble des usagers, une communication sera faite en comité de direction, au niveau des cadres supérieurs et intermédiaires, responsables de départements et des services (scolarité, sécurité, etc.), responsables des formations, représentants des personnels et des étudiants pour échanger avec eux sur les points suivants :

- . Communication à réaliser auprès du personnel et des étudiants (outils et arguments peuvent être fournis : fiche 1, outils de communication A, B et C).
- . Messages clés sur lesquels il faut insister (bénéfices du campus sans tabac, où les gens peuvent fumer, comment la politique sera appliquée : fiche 8).
- . Rappel de l'inscription de la politique dans le règlement intérieur (le cas échéant), responsabilité du personnel et des étudiants dans l'application et le respect de la politique.

Il est conseillé que le président/directeur du lieu d'enseignement supérieur adresse une lettre/un e-mail à l'ensemble des usagers afin de les informer de la date de lancement du campus sans tabac et des raisons qui ont motivé cette décision.



Cette communication interne est nécessaire pour informer, éduquer et sensibiliser sur l'importance du campus sans tabac et de son respect.

Le lancement du campus sans tabac peut se concrétiser par **l'organisation d'un événement** pour marquer l'entrée en vigueur de la politique. Cet événement peut mobiliser différentes actions :

- . Invitation de leaders d'opinion (personnalité d'un ministère de tutelle, de la région, de la ville, de la santé, etc.).
- . Plaidoyer médiatique : diffusion d'un communiqué de presse ciblant les médias locaux (ou nationaux selon le cas) pour informer l'extérieur, renforcer l'acceptabilité en interne, le respect et le soutien au campus sans tabac.

Des porte-parole, notamment le responsable de l'établissement et le chargé de projet, doivent être préparés pour les sollicitations dans les médias. Pour ce faire, il est recommandé de rédiger un document court qui résumera les principaux messages à faire passer sur le nouveau campus sans tabac.

- . Communication sur le site physique (affiches, flyers, etc.), Internet et sur les réseaux sociaux du lieu d'enseignement supérieur.
- . Actions pour faire vivre l'évènement : conférence inaugurale, stands, animations diverses.

CONSEILS POUR LA RÉDACTION D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Il doit être concis (une page dans l'idéal).

Son contenu implique de répondre aux questions suivantes :

- . Qui communique (lieu d'enseignement supérieur XX) ?
- . Sur quoi et où (campus sans tabac, date, lieu, etc.) ?
- . Quand (date de mise en place) ?
- . Pourquoi (bénéfices d'un campus sans tabac) ?
- . Comment (modalités de mise en place, politiques, aides à l'arrêt, règlement intérieur) ?

Un communiqué de presse suit des règles de mise en forme particulières : le titre attire l'attention et résume l'information ; le 1er paragraphe reprend l'information sous une forme condensée qui pourra être utilisée telle quelle par le journaliste ; les autres paragraphes donnent des détails sur l'action menée, le contexte, les partenaires, les bénéfices de la mesure, un témoignage de la direction, des photos, etc. ; les contacts email et téléphonique sont indiqués à la fin du communiqué de presse.

LA COMMUNICATION AU FIL DE L'EAU

Après le lancement, il est nécessaire d'intégrer la nouvelle politique de campus sans tabac dans la communication institutionnelle de l'établissement. Celle-ci doit alors être pensée dans le cadre d'une stratégie globale : objectifs, cibles, contenus des messages, supports.

Quels sont les objectifs de la communication sur le campus sans tabac ?

Selon les années et en lien avec les résultats des enquêtes d'évaluation, on peut souhaiter communiquer sur différents sujets : aides à l'arrêt disponibles sur le campus, étudiants impliqués dans la démarche, méfaits environnementaux du tabac, bénéfices pour les usagers fumeurs, etc.

Quelles sont les cibles ?

L'établissement doit faire passer les messages sur le campus sans tabac à l'ensemble des usagers du lieu d'enseignement supérieur : personnel, corps professoral, étudiants, usagers extérieurs (fournisseurs, visiteurs, prestataires), chefs de département (leur fournir des éléments de langage/informations nécessaires pour parler au personnel et répondre à leur préoccupation), responsables de formation (pour répondre directement aux questions des étudiants qu'ils accueillent).

Quel contenu ?

De manière générale, le contenu des messages est d'informer sur les règles du campus sans tabac, les aides disponibles et les raisons qui justifient cette décision (outils de communication A, B et C).



La communication joue un rôle majeur pour obtenir le soutien des usagers en faveur du campus sans tabac, **le ton doit donc toujours être positif, bienveillant et soutenant**. Par exemple, si un slogan accompagne les messages, il pourra évoquer les bienfaits sur la santé, sur l'environnement, la qualité de l'air, le respect de tous, etc.

Selon les années, les objectifs et les supports, la communication peut mettre en avant l'intérêt du campus sans tabac (lancement), les résultats des enquêtes réalisées (pourcentage d'usagers satisfaits), la propreté du campus (réduction des mégots au sol), les services de soutien et d'aide à l'arrêt disponibles, les usagers qui s'impliquent dans l'initiative, les témoignages de fumeurs ayant réussi à arrêter.

Quels supports de communication ?

Les visiteurs et les usagers réguliers sont informés de la politique de campus sans tabac et des messages associés par le biais de différents canaux :

- . Signalétique
- . Site Internet et intranet du lieu d'enseignement supérieur
- . Réseaux sociaux
- . Newsletters
- . Écrans vidéo
- . Affiches et flyers disposés dans différents endroits (caféteria, résidences étudiantes, bâtiments administratifs et de cours)
- . Documents et livrets d'accueil des nouveaux étudiants et employés
- . Stands
- . Goodies (porte-clé, tasses, serviettes en papier, etc.)
- . Évènements (cérémonies de remise de diplômes, conférences, séminaires, événements scientifiques, salons de recrutement des étudiants, portes ouvertes de l'établissement)
- . Évènements nationaux (le Mois Sans Tabac) ou internationaux (Journée mondiale sans tabac le 31 mai)
- . Signatures électroniques, en-têtes/pieds de page des lettres de l'établissement
- . Message d'attente sur la ligne téléphonique
- . Dossiers d'inscription des étudiants

Le logo du lieu d'enseignement supérieur et du campus sans tabac sont insérés sur ces supports, ainsi qu'une information sur les aides à l'arrêt disponibles et un email de contact (outils de communication A, B et C).

Si de nombreux usagers étrangers fréquentent le campus, il faut prévoir des supports de communication en anglais.

Quelle que soit la date de l'adoption de la politique de campus sans tabac, il est primordial de maintenir une communication constante et de sensibiliser en permanence les usagers du campus.



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau, Etienne Gnonlonfin et Lou Philippe, EHESP.

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.